

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Province de Liège présente une nouvelle carte générale dédiée aux utilisateurs de points-nœuds

La Province de Liège, via sa Fédération du Tourisme, sort une nouvelle carte traçant l'ensemble du réseau en points-nœuds développé sur son territoire.

Les amoureux du vélo peuvent se réjouir, il leur est désormais possible de repérer, en un clin d'œil, les 1.674 km de sentiers balisés proposés dans la province.



En plus d'une description détaillée du réseau, cette nouvelle carte renseigne les distances entre les bornes, les différents dénivelés rencontrés sur le parcours, les gares ferroviaires et même le style de revêtement que l'utilisateur foulera au cours de sa balade ! Afin d'ajouter à celle-ci la possibilité de se renseigner en vue de profiter d'une halte, les coordonnées de tous les points d'information touristique de la province sont également mentionnées.

Édité à quelque 8.000 exemplaires, ce nouveau compagnon de route est disponible, pour la somme de 2€, dans 6 Maisons du Tourisme du territoire de la province de Liège (Ourthe-Vesdre-Ambève, Pays de Herve, Pays de Vesdre, Pays de Liège, Spa-Hautes Fagnes-Ardenne et Terres-de-Meuse) de même que dans 4 sites touristiques para-provinciaux (Château de Jehay, Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel, Blegny-Mine et Domaine de Palogne).

« Après plusieurs cartes réalisées avec différents territoires pour thématique, nous voulions réunir l'ensemble du réseau sur un seul et même document », plaide Claude Klenkenberg, Président de la Fédération du Tourisme. « Par facilité pour les nombreux utilisateurs du réseau en points-nœuds, mais aussi afin de marquer le coup après tant d'efforts fournis ».

Pour rappel, depuis 2017 la Province de Liège, via sa Fédération du Tourisme, développe le réseau en points-nœuds aux quatre coins du territoire en vue d'augmenter la qualité de son offre touristique, tout en s'inscrivant dans une démarche écologique et durable.

En charge de l'entretien, comme du balisage du réseau, une équipe s'occupe toute l'année du remplacement des balises abîmées ou disparues, dans le but de s'assurer de la bonne qualité des parcours. Par ailleurs, un budget est



dédié à la poursuite de la pose des balises dans les zones qui ne sont pas encore couvertes par le réseau.

Avec près de 1.700 km de sentiers balisés, l'institution provinciale a fait de ce tourisme lent (slow tourism) une priorité.

Pour mieux s'en imprégner, une page Facebook a été créée : @pointsnoeuds.provincedeliege. S'y abonner permet de voir défiler les balades organisées dans la province ainsi que les actualités dédiées aux parcours. Par ailleurs, un site internet exclusivement dédié au réseau en points-nœuds sillonnant la province a également été mis à la disposition du public. Sur <https://pointsnoeuds-provincedeliege.be>, on trouve le manuel d'utilisation des bornes pour les néo-pratiquants ; les lieux labellisés « Bienvenue Vélo » pour les cyclistes qui souhaiteraient profiter de haltes dans des lieux adaptés, un planificateur et même une rubrique qui permet de signaler, le cas échéant, les bornes abîmées ou disparues.

Points-nœuds = Késako ?



Si vous ne connaissez pas, sachez que le réseau en points-nœuds a révolutionné la pratique du vélotourisme. Sorte de croisement de routes qui facilite l'activité, ce réseau se distingue par de simples numéros qui permettent de suivre un parcours au moyen de balises et de panneaux indiquant la direction à emprunter. La distance moyenne entre chaque balise est de 5 à 8 km.

Outre sa simplicité d'utilisation, l'autre force de ce réseau en province de Liège est d'être connecté au reste de la Wallonie, mais aussi aux pays et régions frontaliers : l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg, les Pays-Bas et la Flandre. Il s'appuie, le plus souvent, sur la colonne vertébrale du RAVeL (Réseau Autonome des Voies Lentes) et permet de pratiquer un vélotourisme « sur mesure » à destination des familles comme des sportifs.

Nos idées de balades

Du Condroz à la frontière allemande, en passant par la vallée de l'Ourthe, les rivages de la Basse-Meuse, les quais de la Meuse liégeoise ou encore les vergers du Pays de Herve... la Province de Liège propose sur <https://pointsnoeuds-provincedeliege.be/nos-idees-de-balades> un large panel de balades « prêtes à l'emploi ». En boucle, en ligne droite ou en combinant vélo et train, les configurations sont multiples et vous permettront de varier les plaisirs en fonction des envies.

Informations et visuels : www.tourismepro.be - Espace Presse